

**Un extrait de  
MONOGRAPHIE  
DE  
SOTTEVILLE-SUR-MER  
(Seine-Inférieure)**

PAR  
*E. JACQUES, Instituteur Honoraire*

Imprimé par l'Auteur  
M. IXC.XXVI



**LA  
PÊCHE**

La mer procurait des ressources pécuniaires aux habitants qui se livraient spécialement à la pêche du Palémon, vulgairement appelé salicoque, et du poisson de rivage. Maintenant, la pêche est une distraction. Elle constitue un agrément pour les baigneurs qui fréquentent notre coquet village pendant la saison estivale.

On emploie à Sotteville différentes sortes de filets pour la pêche du poisson et des crustacés. Le pousseux, le havenet ou haveneau servent à la pêche sous roche, à marée basse, de la crevette, de la blanche et de la salicoque. Ils sont faits d'un filet à mailles monté sans rétrécissement aucun sur une fourche ou sur un cercle auquel est adapté un manche. Les mailles sont lacées de suite et ont au moins douze millimètres carrés. Les chaudières ou balances sont aussi employées à la pêche de la salicoque. Elles sont faites d'une couronne de fer de trente-cinq centimètres de diamètre à laquelle est attaché un sac en filet à mailles de chanvre. On emploie les claies, les paniers, les bouraques à la pêche des crabes,

nommés tourteaux et des homards.

Ces divers engins sont formés d'osier à jour. Les verges sont espacées les unes des autres de vingt-huit centimètres au moins.

Les varveux, verveux, sont destinés à la pêche du poisson. Ils sont faits en forme d'entonnoir dont l'entrée est transfilée sur un cercle de bois. Le reste du filet est tenu ouvert au moyen de plusieurs cercles de bois éloignés les uns des autres de soixante-cinq centimètres.

La pêche du poisson se fait aussi dans les hauts parcs formés de filets tendus en demi-enceinte sur des perches en frêne.

On pêche la limande, la sole, le carrelet, la morue, le bar, le mullet, la dorade, la gade, le congre, etc...

Parmi les crustacés comestibles qui habitent le rivage de la mer et que l'on pêche communément, on peut citer : le crabe, le homard, le bernard l'ermite (n.v. Jean-Bonhomme), le palémon, crevette grise ou rose.

A marée basse, on récolte, attachés dans les anfractuosités des rochers, sur les pierres, les mollusques suivants : le buccin (n.v. bulot), le murex (n.v. vigne), la littorine (n.v. vignot, brelin), la troque (n.v. demoiselle), la patelle (n.v. lampote), et la moule.

(n.v : nommé vulgairement)

SOTTEVILLE-sur-MER — La Pêche au Pousseux



coll. Blanchard